SELAS KALIACT
PRONER - OTT & Associés
COMMISSAIRES DE JUSTICE

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée
KALIACT – PRONER OTT & Associés
60 Rue René Panhard
ZAC Kennedy Delta – BP 75041
30071 NIMES CEDEX 9
Tél : 04 66 67 57 73
@ : proner.ott@commissaire-justice.fr

PROCÈS-VERBAL DE
DESCRIPTION

Me Nicolas PRONER
Commissaire de Justice Associé

Me Julien OTT
Commissaire de Justice Associé

SELAS KALIACT
PRONER - OTT & Associés
COMMISSAIRES DE JUSTICE

80 Rue René Panhard
Kilomètre Delta - BP 79041
30971 NIMES CEDEX 9
Tél 04 66 67 57 73
Fax 04 66 21 38 82

www.huissier-nimes-30.fr
www.constat-30.fr
proner.ott@commissaire-justice.fr

EXPEDITION

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

ET LE SEIZE MARS

Références à Rappeler :
2260091

A LA DEMANDE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, Société coopérative à capital et personnel variables, régie par les articles L512-20 à L512-54 du Code Monétaire et Financier et par l'ancien livre V du Code Rural, inscrite au RCS de MONTPELLIER sous le n°492 826 417 dont les siège est sis Avenue du Montpelliéret, MAURIN 34970 LATTES CEDEX, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège.

Laquelle a constitué pour avocat la SELARL DELRAN COMTE BARGETON-DYENS SERGENT ALCALDE, Avocats au Barreau de NÎMES, agissant par Maître Pascal COMTE demeurant 6 Rue Saint Thomas 30000 NÎMES.

AGISSANT EN VERTU :

Des dispositions du Code des Procédures Civiles d'Exécution et d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 26 février 2026 et demeuré infructueux.

Je soussigné, Julien OTT, Commissaire de Justice associé au sein de la SELAS KALIACT PRONER OTT & Associés, titulaire d'un Office de Commissaire de Justice à la résidence de NIMES (GARD) 80, rue René Panhard,

Certifie m'être transporté ce jour à 16h30 à MEYNES (30840), 7 Rue du Presbytère, et ce à l'effet de procéder au descriptif du bien immobilier appartenant à :

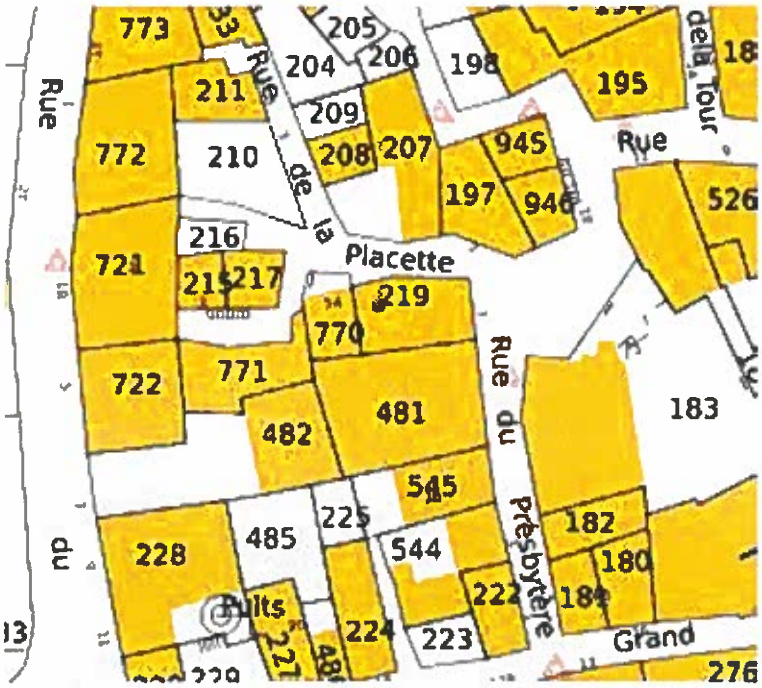
Ma [illegible] 3)

et

[illegible] u

Soit :

Sis à MEYNES (Gard) 7 Rue du Presbytère, une maison d'habitation cadastrée Section AR n°219 d'une superficie de 85 ca.



Là étant, accompagné de Monsieur Alain JAUBERT, diagnostiqueur immobilier de la Société EDIL, j'ai pu procéder au descriptif suivant :

DESCRIPTIF

Suite à mes différents passages préalables et avis de passage laissés sur place à l'attention des débiteurs sans réaction, il a été procédé ce jour à l'ouverture forcée des lieux en présence de Monsieur BERTAGNE Christophe serrurier (signature à l'original), Monsieur TERRANA Nicolas, témoin (signature à l'original) et Monsieur BERTAGNE Théo, témoin (signature à l'original).

DESCRIPTION EXTERIEURE :

Il s'agit d'une maison de village en rez-de-chaussée surélevée de trois étages.

Cette maison est située au centre du village de Meynes.

La façade est composée de pierres jointoyées et, au niveau des ouvertures, de pierres de taille.

L'immeuble est équipé d'une gouttière en zinc et en PVC.

Les ouvertures sont équipées soit de volets en bois soit de volets roulants. Certaines sont équipées de grille de protection.

L'accès à l'immeuble se fait en façade Est soit par une porte en bois avec vitrage granité en partie supérieure et grille de protection, soit par une porte de garage de type sectionnelle.









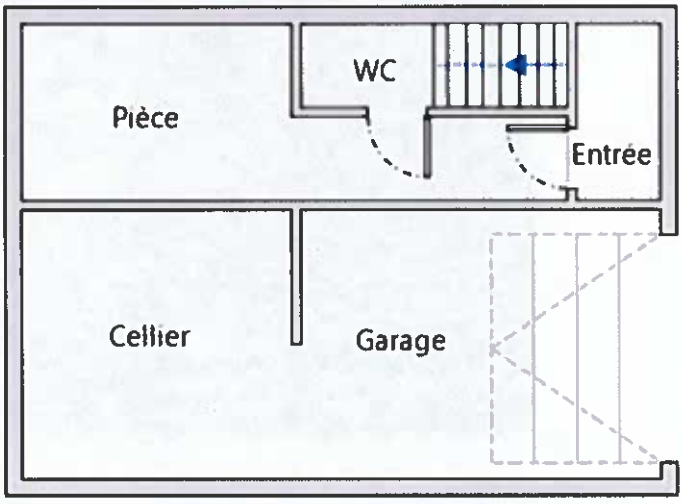




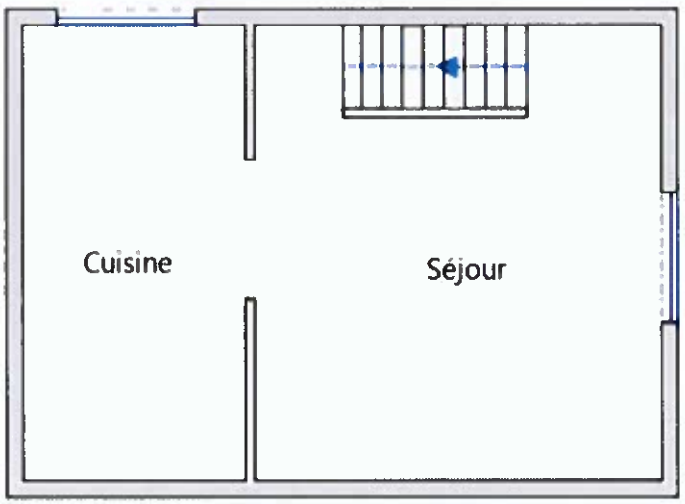
DESCRIPTION INTERIEURE :

Il s'agit d'une maison de village en rez-de-chaussée surélevée de trois étages de type 4, avec terrasse au troisième étage, d'une surface habitable totale d'environ 131,74 m2.

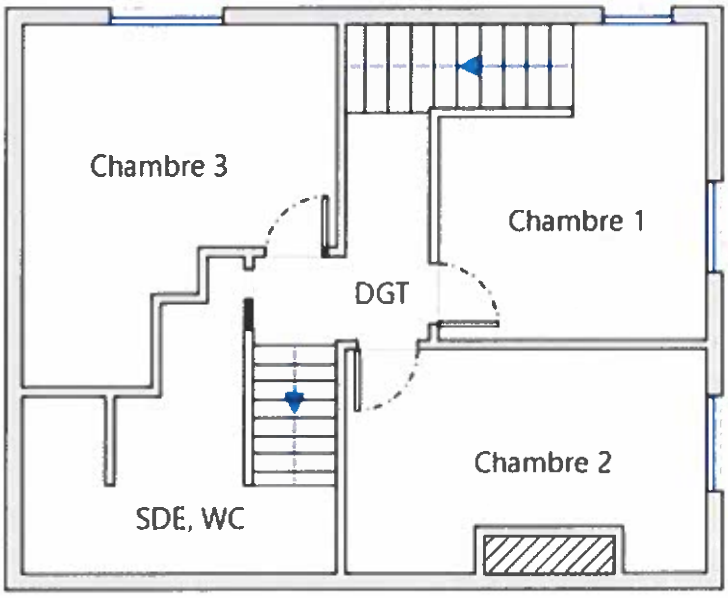
Ci-après les plans établis par la société EDIL à titre indicatif :



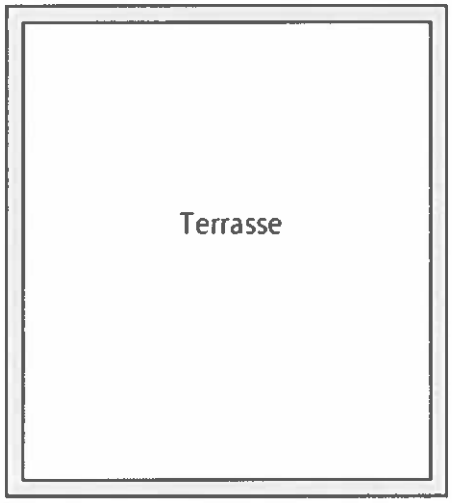
----- RDC -----



----- 1er étage -----



----- 2ème étage -----



----- 3ème étage -----

Ci-après le détail des pièces relativement à la surface établi par la société EDIL à titre indicatif :

Pièces visitées	Surface habitable	Autre surface
RDC - Entrée	4,40	0,00
RDC - Pièce	18,15	0,00
RDC - WC	1,06	0,00
RDC - Garage	0,00	19,80
RDC - Cellier	0,00	9,57
1er étage - Séjour	29,50	0,00
1er étage - Cuisine	28,77	0,00
2ème étage - DGT	3,65	0,00
2ème étage - Chambre 1	11,75	0,00
2ème étage - Chambre 2	10,64	0,00
2ème étage - Chambre 3	14,20	0,00
2ème étage - SDE, WC	9,62	0,00

REZ-DE-CHAUSSEE :

GARAGE :

J'y accède par une porte de garage sectionnelle à ouverture manuelle.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur orangée.

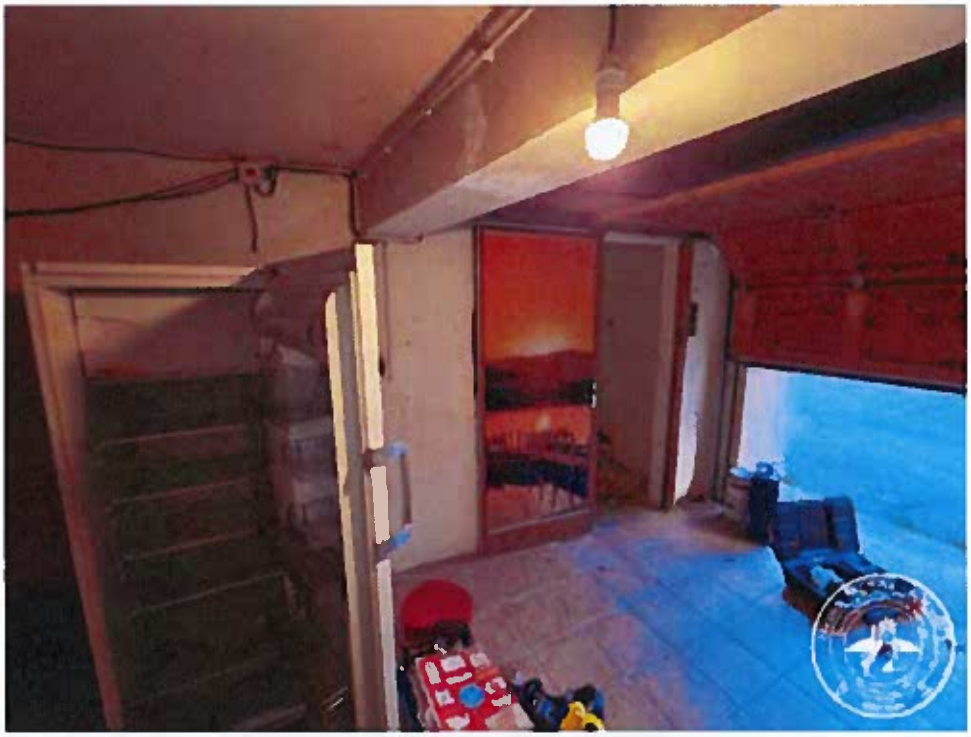
Les murs sont soit recouverts d'un enduit de couleur blanc cassé, soit recouverts d'une peinture de couleur blanche, soit à l'état brut.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Un point lumineux en plafond éclaire cette pièce.

Une porte en bois coulissante permet d'accéder au niveau du hall d'entrée en rez-de-chaussée.







CELLIER :

L'accès se fait par une ouverture sans porte.

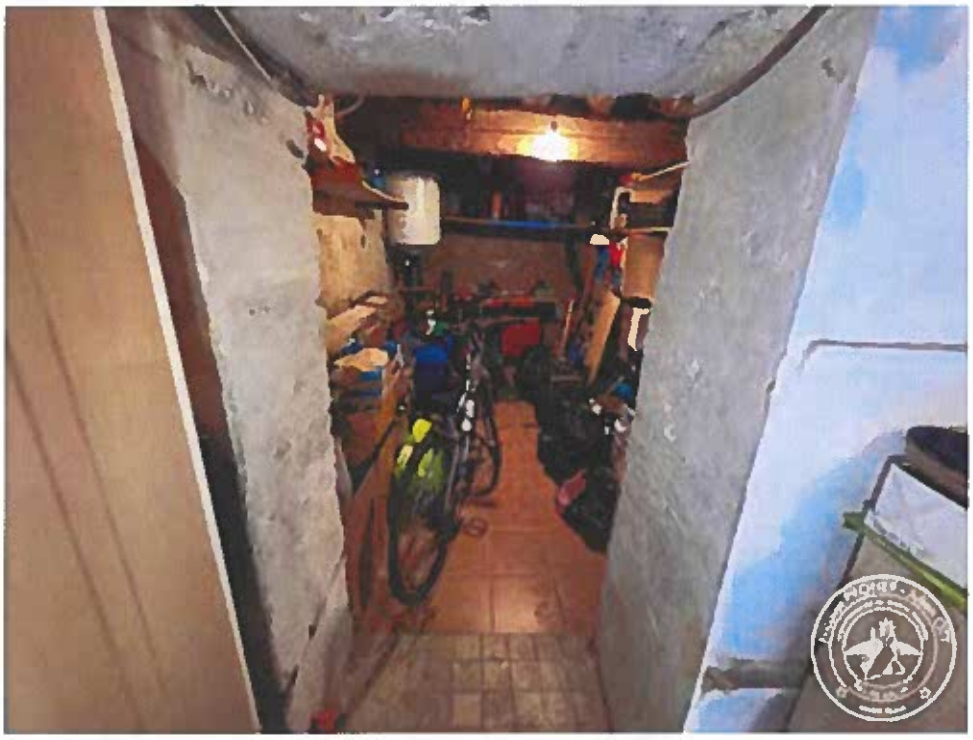
Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur orangée.

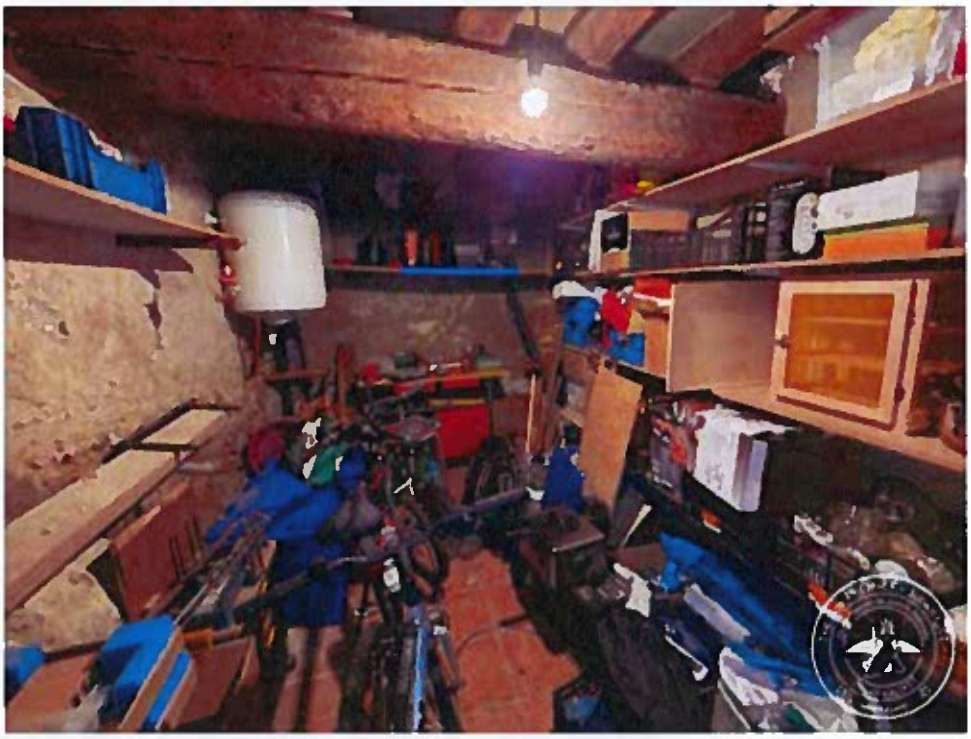
Les murs sont à l'état brut.

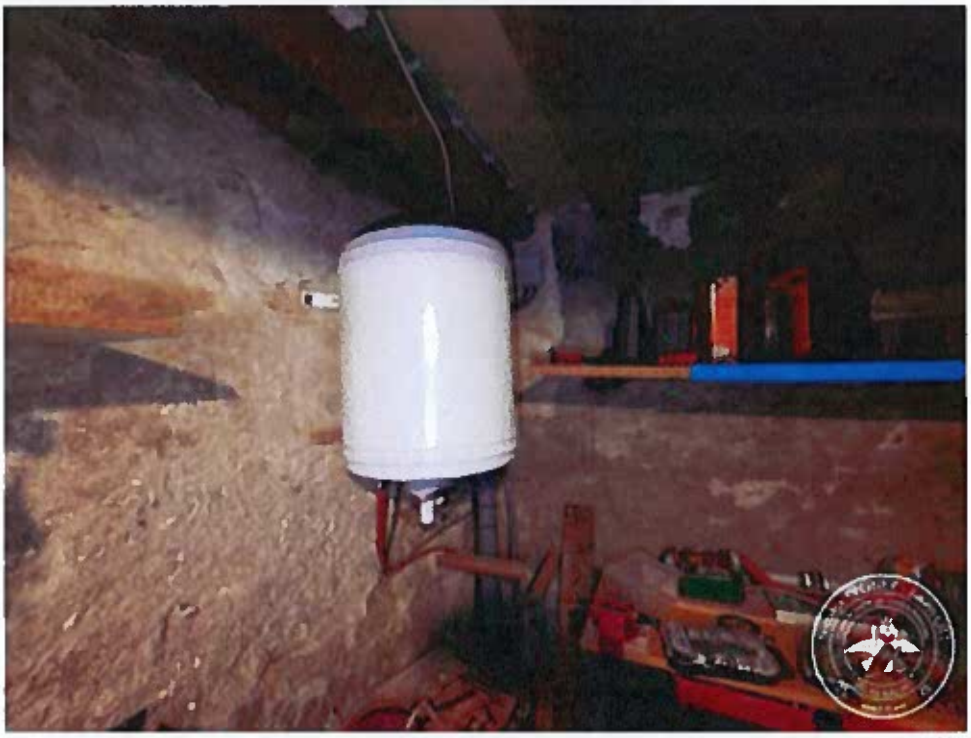
Le plafond est composé du plancher supérieur avec poutres apparentes.

Un cumulus y est installé.

Une ampoule en plafond éclaire cette pièce.







HALL D'ENTREE :

Le sol est composé de dalles de type pierres de taille jointoyées.

Les murs sont recouverts d'un enduit de couleur jaune pâle.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Un point lumineux en plafond éclaire cette pièce.

Cette pièce est ajourée par un petit fenestron, encadrement bois, double vitrage, donnant au Nord.

Y sont installés le tableau électrique et le compteur LINKY.











DEGAGEMENT :

L'accès se fait depuis le hall d'entrée par une porte en bois massif vernissé.

Le sol est recouvert de dalles de type pierres de taille avec plinthes en bois.

Les murs sont soit recouverts d'un enduit de couleur blanc cassé, soit recouverts d'une peinture de couleur marron.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Deux points lumineux de type applique fixés sur le mur latéral gauche éclairent cette zone.





WC / SALLE D'EAU :

J'y accède par une porte en bois avec poignée métallique.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur beige.

Les murs sont faïencés jusqu'au plafond.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Divers points lumineux de type spots encastrés en plafond éclairent cette pièce.

Y sont installés une cuvette émaillée avec chasse d'eau dorsale double débit, un lave mains suspendu avec robinetterie mitigeur, un chauffage électrique fixé au mur ainsi qu'une cabine de douche bâtie avec bac faïencé, robinetterie encastrées, tuyau de douche, pommeau de douche et barre de douche.









PIECE REZ-DE-CHAUSSEE :

J'y accède depuis le dégagement par une ouverture sans porte.

Le sol est composé d'un carrelage de type granito avec plinthes en bois.

Les murs sont recouverts d'une peinture de couleur blanche et marron.
Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Deux points lumineux de type appliques éclairent cette pièce.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre, deux battants, encadrement bois, double vitrage, donnant au Nord.

Y est installé un radiateur électrique.







CAGE D'ESCALIER ACCES PREMIER ETAGE :

Il s'agit d'une cage d'escalier bâtie.

Les murs sont soit composés de pierres jointoyées, soit recouverts d'un enduit de couleur saumon.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Une main courante métallique est fixée sur le mur côté Nord.





PREMIER ETAGE :

ZONE PALIERE :

J'y accède depuis la cage d'escalier par une porte en bois massif.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur orangée.

Les murs sont composés de pierres jointoyées.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Un point lumineux de type applique éclaire cette zone.





SALLE A MANGER :

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur orangée avec plinthes carrelées assorties.

Les murs sont soit recouverts d'une peinture de couleur blanche soit recouverts d'un enduit de couleur beige.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche avec points lumineux de type spots encastrés avec poutres apparentes.

Cette pièce est ajourée par deux fenêtres, encadrement bois, double vitrage, double battant, donnant au Nord.

Y est installé un petit placard mural avec quatre étagères ainsi qu'un radiateur électrique.











CUISINE :

Cette dernière est ouverte sur la salle à manger.

Le sol est composé de parefeuille.

Les murs sont recouverts d'une peinture de couleur blanche.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche avec poutres apparentes.

Des points lumineux en plafond éclairent cette pièce.

Y est installée une cuisine avec un plan de travail faïencé, un plan de travail en bois, une crédence faïencée, une hotte aspirante, une plaque de cuisson 3 feux à induction, un four, un évier deux bacs avec robinetterie mitigeur, des meubles de rangement en partie basse.









SEJOUR :

J'y accède depuis la salle à manger par une ouverture en pierres de taille sans porte.

Le sol est recouvert d'un carrelage de couleur orangée avec plinthes carrelées.

Les murs sont soit composés de pierres jointoyées, soit peints en blanc, soit recouverts d'un enduit de couleur beige.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche avec spots encastrés qui éclairent cette pièce.

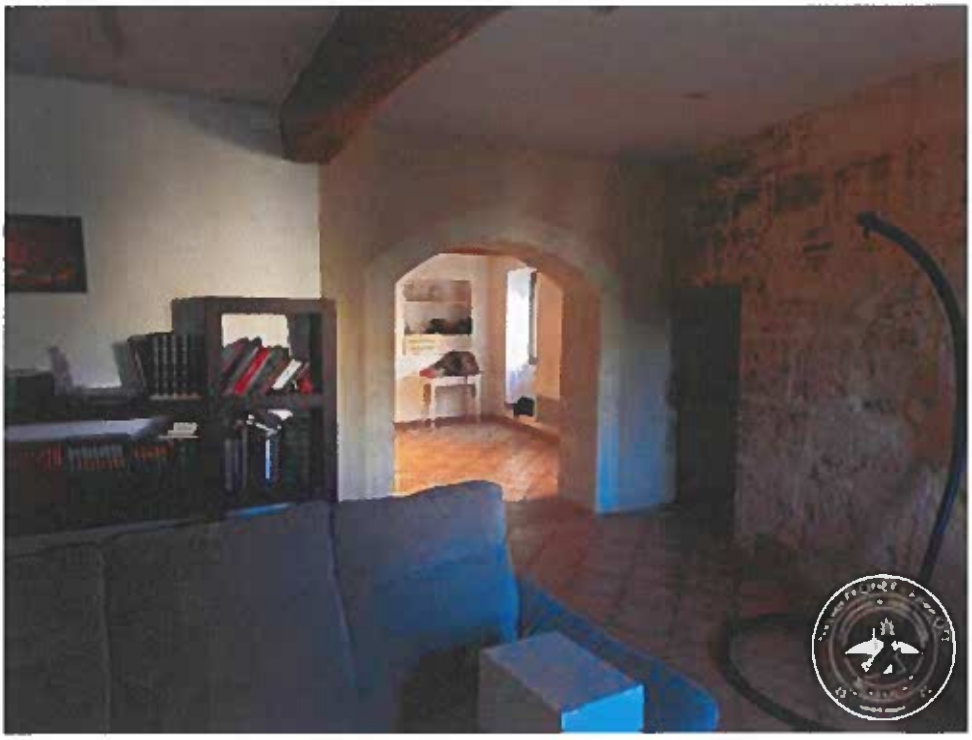
Cette pièce est ajourée par une fenêtre, encadrement bois, double battant, double vitrage, donnant à l'Est avec volet roulant.

Y est installé un poêle à bois en bordure du mur Sud.

Cette pièce est également ajourée par un petit fenestron, encadrement bois, un battant, double vitrage donnant au Nord sur la cage d'escalier.













CAGE D'ESCALIER ACCES DEUXIEME ETAGE :

Cette cage d'escalier est bâtie.

Les marches et contremarches sont en pierre.

Les murs sont soit recouverts d'un enduit de couleur jaune pâle, soit d'un enduit de couleur gris, soit recouverts d'une peinture de couleur blanche.

Un point lumineux de type applique éclaire cette cage d'escalier.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.











DEUXIEME ETAGE :

DEGAGEMENT :

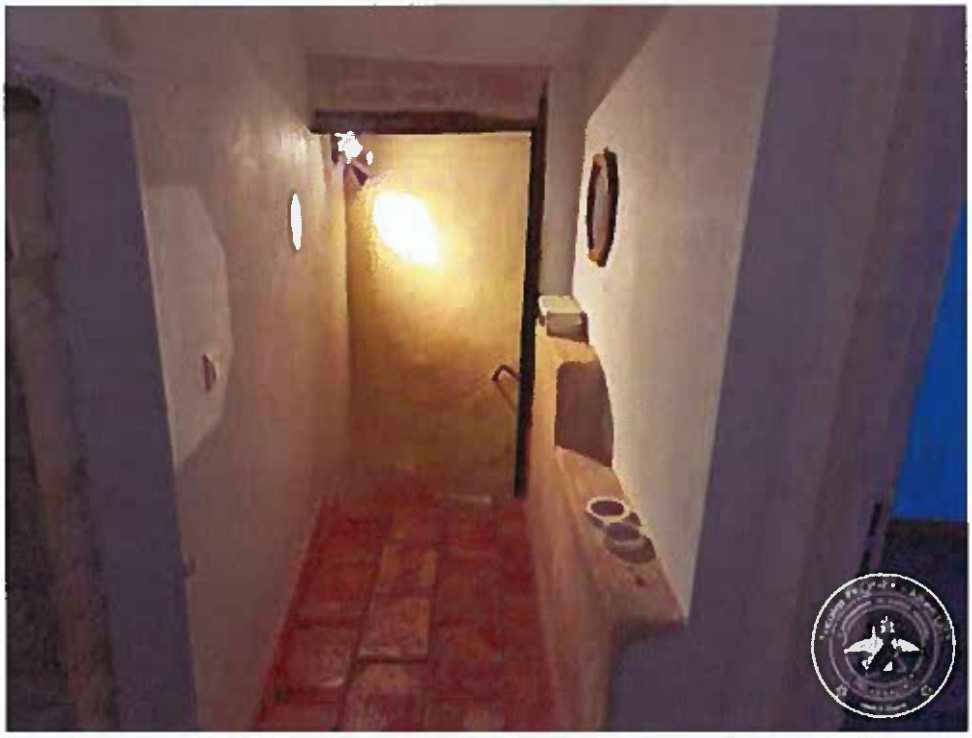
Le sol est composé d'un carrelage de type parefeuille.

Les murs sont soit recouverts d'un enduit de couleur beige, soit revêtus d'une peinture de couleur blanche.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche.







CHAMBRE N°1 :

J'y accède par une porte postformée peinte en blanc avec poignée métallique.

Le sol est composé d'un parquet avec plinthes en bois.

Les murs sont soit recouverts d'une peinture de couleur blanche, soit recouverts d'un enduit de couleur beige.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche avec poutres apparentes.

Une applique fixée sur le mur Sud éclaire cette pièce.

Y est installé un radiateur électrique.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre double battant, double vitrage, encadrement bois, donnant à l'Est, ainsi que par une fenêtre double vitrage, un battant, encadrement bois, donnant au Nord.











CHAMBRE N°2 :

J'y accède par une porte postformée peinte en blanc avec poignée métallique.

Le sol est composé d'un parquet avec plinthes en bois.

Les murs sont recouverts d'une peinture de couleur blanche, tout comme la zone plafond, avec poutres apparentes.

Une applique fixée sur le mur côté Nord éclaire cette pièce.

Cette pièce est ajourée par une fenêtre double battant, double vitrage, encadrement bois, donnant à l'Est.

Y est installé un radiateur électrique.

Je note deux étagères dans cette pièce.









DEGAGEMENT N°2 :

Le sol est composé de parefeuille.

Les murs sont soit recouverts d'une peinture de couleur blanche, soit recouverts d'une peinture de couleur marron.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur blanche.

Ce dégagement donne sur la cage d'escalier permettant d'accéder au troisième étage au niveau de la terrasse.







CHAMBRE N°3 :

J'y accède par une porte postformée peinte en blanc avec poignée métallique.

Le sol est de même type que précédemment constaté.

Les murs sont soit recouverts d'une peinture de couleur blanche, soit d'une peinture à l'essuyé de couleur rouge / bordeau.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche.

Divers spots en plafond éclairent cette pièce.

Un coffrage a été réalisé au niveau du mur Est où des spots qui y sont également encastrés.

Y est installé un radiateur électrique.

Je note deux placards muraux avec des étagères en bois.

Cette pièce est ajourée par une porte fenêtre un battant, double vitrage, encadrement bois, donnant à l'Est.









SALLE DE BAIN :

J'y accède par une porte postformée coulissante.

Le sol est composé d'un carrelage imitation bois avec plinthes en bois.

Les murs sont soit recouverts d'une peinture de couleur blanche, soit faïencés.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche.

Divers spots en plafond éclairent cette pièce.

Y est installée une cuvette avec chasse d'eau dorsale double débit.

Y sont également installés un meuble lavabo avec une vasque, robinetterie mitigeur, meuble sous lavabo, tablette et miroir, un sèche serviette électrique, une baignoire émaillée avec robinetterie, pommeau de douche, tuyau de douche, la face visible de la baignoire est faïencée.

Y est également installée une cabine de douche à l'italienne avec bac faïencé, murs faïencés, plafond peint avec un point lumineux de type spots encastrés qui éclaire la douche, barre de douche avec robinetterie encastrée, tuyau de douche, pommeau de douche.













CAGE D'ESCALIER ACCES TROISIEME ETAGE :

Il s'agit d'une cage d'escalier en bois.

Les murs sont soit recouverts d'une peinture de couleur blanche, soit recouverts d'une peinture de couleur marron.

Une main courante est installée sur le mur latéral gauche.

Cette zone est ajourée par un petit fenestron, encadrement bois, un battant, donnant au Nord.

Y est installée une climatisation de type SPLIT de marque « TOUSHIBA ».







TROISIEME ETAGE - TERRASSE :

J'y accède par une porte en bois avec vitrage en partie centrale.

Le sol est soit dallé, soit composé de dalles en bois.

Y est installé un évier avec robinetterie encastrée.

Les murs sont enduits d'une peinture de couleur blanche.

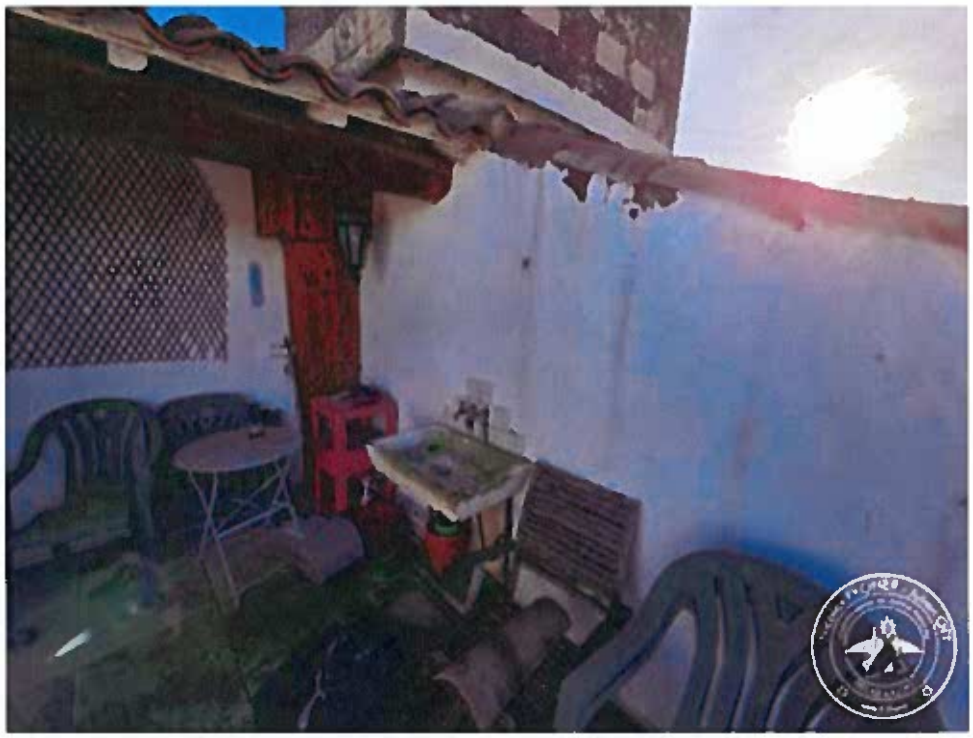
Un point lumineux y est installé.

Cette terrasse donne une vue sur des toits du village de MEYNES.











OCCUPATION :

Le bien étant partiellement meublé, sur place, lors de mes opérations, il ne m'a pas été possible de déterminer si ce dernier était habité. Toutefois, postérieurement à mes opérations, en date du 23.03.2026, M a pris téléphoniquement attache avec moi et m'a indiqué que elle et M occupaient de temps en temps cet immeuble, et qu'ils y étaient bien domiciliés.

Il est à préciser que l'ouverture forcée a été réalisée au niveau de la porte de garage. La serrure de la porte de garage a été changée. Un avis de passage a été laissé à l'attention des propriétaires leur indiquant que les clés de la porte de garage étaient à leur disposition en mon Etude.

PHOTOS :

Tout au long de ces constatations des photos ont été prises par mes soins, elles sont insérées au présent procès-verbal de description.

EXPERTISES – METRAGE :

Les différentes expertises et métrages ont été réalisés ce jour par Monsieur Alain JAUBERT, Expert de la Société EDIL, et sont annexés au présent procès-verbal.

Me Julien OTT
Commissaire de Justice



COUT DE L'ACTE :

ART-A444-3		221,36
ART-A444-28 et s. (sur place)		375,75
ART-A444-28 et s. (rédaction)		150,30
TRANSPORT		9,40
Sous total HT		756,81
TVA 20,00 %		151,36
TOTAL TTC EN EUROS		908,17